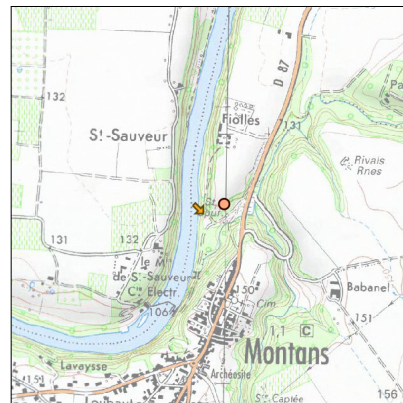
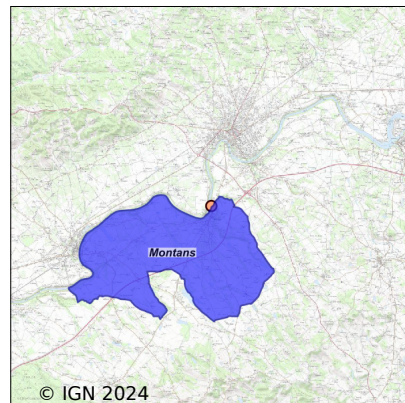


Système d'assainissement 2022

MONTANS (BOURG)

Réseau de type Unitaire



Station : MONTANS (BOURG)

Code Sandre	0581171V002
Nom du maître d'ouvrage	CA GAILLAC-GRAULHET REGIE COMMUNAUT. GESTION
Nom de l'exploitant	CA GAILLAC-GRAULHET REGIE COMMUNAUT. GESTION
Date de mise en service	juin 2007
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	500 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	30 Kg/j
Charge nominale DCO	60 Kg/j
Charge nominale MES	35 Kg/j
Débit nominal temps sec	75 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Filtres plantés
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	610 491, 6 308 687 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Le Tarn

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

62% de Montans depuis 2011

Observations SDDE

Systeme de collecte

La collectivité dénombre plus de 230 abonnés pour plus de 500 habitants raccordés aux réseaux d'assainissement. Des eaux parasites sont introduites par temps de pluie. Il n'y a pas eu de modifications majeures portées à notre connaissance au cours de l'année.

Station d'épuration

La station d'épuration du Bourg de Montans mise en service en juin 2007 est un filtre planté de roseaux bi-filtre de 500 équivalents-habitants.

Un poste de relevage assure le refoulement des eaux brutes dans un réservoir de chasse destiné à stocker et alimenter le filtre par bâchée.

Le trop-plein de poste de relevage ainsi que l'eau traitée sont dirigés vers une zone de rejet végétalisée (composée de 4 bassins en série) avant de rejoindre le milieu récepteur.

De grandes quantités d'eaux claires sont transférées jusqu'à la station d'épuration par temps de pluie. L'automatisation des pompes du poste de relevage permet de limiter les volumes envoyés sur le filtre par mise en débordement dans la zone de rejet végétalisée.

Le nombre d'habitant raccordé est supérieur à la capacité nominale de l'installation pour autant en terme d'équivalent habitant ceci devrait se traduire par des flux admis en deçà (taux de restitution de l'ordre de 70 à 80%)

Toutefois les mesures effectuées lors de l'autosurveillance réglementaire annuelle mettent en évidence des charges organiques et hydrauliques respectivement de 144% et 127%.

Cette situation n'ayant jamais été constatée elle sera vérifiée lors des prochains bilans et mise en corrélation avec les usagers présents sur la zone d'assainissement collectif et raccordés à cette installation de traitement des eaux usées.

Toutefois dans ces conditions le fonctionnement de la station d'épuration est satisfaisant, les rendements épuratoires et la qualité du rejet sont satisfaisants.

La compétence assainissement collectif est exercée depuis le 01 janvier 2020 par l'agglomération de Gaillac-Graulhet.

Par convention l'exploitation est assurée par les agents de la commune et la partie budgétaire et financière est gérée par l'agglomération.

Dans le cadre de cette prise de compétence les services de l'agglomération sous-traite à un bureau d'études la réalisation d'un schéma intercommunal d'assainissement. Ainsi celui-ci doit permettre d'établir un état de lieux des infrastructures suivi d'un diagnostic visant à identifier les anomalies et déterminer un programme pluriannuel d'investissements pour apporter les améliorations nécessaires au bon fonctionnement du système d'assainissement et à son évolution pour répondre aux enjeux urbains et environnementaux.

L'ensemble des opérations de maintenance est enregistrées dans un carnet de suivi.

Le Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration du Département du Tarn assiste la collectivité dans le suivi et la gestion de son (ses) système(s) d'assainissement et réalise annuellement une ou des visites d'assistance technique (convention d'assistance technique Maître d'ouvrage/Département).

Sous produits

Depuis sa mise en service en 2007 les boues s'accumulent à la surface des casiers du filtre. L'épaisseur augmente nécessitant une surveillance en vue d'anticiper le curage.

Une vérification de la hauteur de boues a été effectuée (en moyenne 13 cm avec des hauteurs maximales de plus

de 20 cm au droit des points d'injection) et a permis d'évaluer le volume stocké (117 m³).

Un curage devra être effectuée à court terme. L'opération devra être confiée à un prestataire en charge d'assurer l'intervention technique.

D'ici la réalisation de cette intervention une répartition des boues accumulées sous les points d'injection pourra être envisagée.

Données chiffrées

Les données présentées ci-dessous peuvent provenir des différentes STEP suivantes, liées au même système de collecte :

0581171V001 MONTANS

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	108 m3/j	144 %			129 m3/j	
DBO5	28,1 Kg/j	94 %	260 mg/l	96 %	1 Kg/j	8 mg/l
DCO	97 Kg/j	161 %	890 mg/l	93 %	6,3 Kg/j	49 mg/l
MES	41 Kg/j		380 mg/l	97 %	1,1 Kg/j	8,6 mg/l
NGL	5,8 Kg/j		54 mg/l	35 %	3,8 Kg/j	29,4 mg/l
NTK	5,8 Kg/j		54 mg/l	66 %	2 Kg/j	15,1 mg/l
PT	0,8 Kg/j		7,2 mg/l	38 %	0,5 Kg/j	3,7 mg/l

Problèmes rencontrés en 2022

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : <http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0581171V002>